

DEC152295DR15

Décision portant délégation de signature à M. Laurent Bordes, directeur par intérim de la FR2952 intitulée Institut pluridisciplinaire de recherche appliquée dans le domaine du génie pétrolier (IPRA), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prolongation de la FR2952, intitulée Institut pluridisciplinaire de recherche appliquée dans le domaine du génie pétrolier (IPRA) dont le directeur est M. Alain Graciaa ;

Vu la décision DEC152006INSMI du 24 septembre 2015 portant cessation de fonctions de M. Alain Graciaa et portant nomination de M. Laurent Bordes, directeur par intérim de la FR2952 intitulée Institut pluridisciplinaire de recherche appliquée dans le domaine du génie pétrolier (IPRA) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Laurent Bordes, directeur par intérim de la FR2952 IPRA, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent Bordes, délégation de signature est donnée à Mme Chantal Blanchard, ingénieure d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130334DR15 du 30 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} octobre 2015.

¹ soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 20 octobre 2015

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan